



Compte-rendu de réunion du bureau directeur CAMVDCC - Jeudi 21 janvier 2015

Membres présents : Emmanuelle ANDRE, Jean-Marie BIAUNIE, Roselyne CRIBIER, Marie-Claude DENIS, Thomas FUCHS, Guy HERVET, Nadia HODEBOURG, Eliane LEHUEN-MARLE, Michel MARLE, Karl SAULNIER, André VERDIER,

Membres absents excusés : Fabienne BIAUNIE, Jacques PASNON, Christine CHOQUEUX, Pascal CRIBELIER, Clotilde LOISON, Isabelle BOUDEAU, Stéphane GAUVIN

La séance se tient au club-house du stade Philippe Michaud à Saint Aignan.

Elle est ouverte à 19h15.

Ordre du jour :

- Interventions du président, de la secrétaire générale, de la trésorière, des présidents de commission,
- Entraînements des jeunes suite à l'indisponibilité de Thomas FUCHS,
- Remplacement du filet de la cage à lancer du stade de Contres,
- Avancement de la mise en œuvre de l'éclairage en soirée du stade de Montrichard,
- Proposition de vente d'articles Publicitaires,
- Point sur les licenciés,
- Point sur les demandes de subvention,
- Communication,
- Formations,
- Prise en charge des frais kilométriques,
- Prix de la licence pour les inscriptions en 2^{ème} partie de saison,
- Suivi du dossier « Labellisation »,
- Signatures des comptes bancaires,
- Distribution des maillots
- Questions diverses

Intervention du Président

Michel MARLE s'est félicité des excellents résultats obtenus lors des championnats départementaux de cross. Il a rappelé l'organisation générale du club et les points à débattre lors de cette réunion de bureau.

Intervention de la Secrétaire générale

Eliane LEHUEN-MARLE a précisé ses conditions de travail comme secrétaire générale et notamment un point majeur tel que : « Je ne participerais à toutes les réunions et je demande donc à l'un d'entre vous participant à une réunion à laquelle je serais absente de prendre en note les infos utiles et débats afin de pouvoir en effectuer un compte-rendu aux fins d'information et diffusion ».

Depuis la mi-décembre, elle a pris en charge la partie administrative et notamment la communication du Club avec l'accompagnement de Dominique Fournet. Néanmoins, ne connaissant pas les méthodes de fonctionnement du CAM, le travail a essentiellement consisté en un rôle de boîte aux lettres, sachant que la tâche de secrétaire générale doit aller bien au-delà, sujet qui fait l'objet d'un point de l'ordre du jour.

Intervention de la trésorière

Le solde des fonds en janvier 2015 est de 25 667 €. Le conseil général a procédé au versement de la subvention pour le TRDB (950 €), celle pour la Corrida du Touraine Primeur (475€) et 680 € au titre de l'accompagnement du haut-niveau.

Intervention des présidents de commissions

Commission Running : Suite à la réunion de la commission le 15 janvier 2015, il convient de réfléchir à l'achat de maillots spécifiques. Une enquête « modèle, taille » sera lancée auprès des licenciés et une enquête de marché sur la qualité et les prix suivra.

Commission Jeunes : Les Interclubs benjamins prévus à Contres le 4 avril 2015 à Contres est annulée à l'initiative de Contres. Il est envisagé de reporter cette compétition sur l'organisation des championnats départementaux à Mer en Mai 2015. Date à confirmer.

Commission Marche nordique : Une nécessité de trouver des coaches est évidente. Il est envisagé d'effectuer des rassemblements communs Running/Marche nordique selon le calendrier établi par la commission running. Le prochain aurait lieu le dimanche 22 février 2015 à Pouillé.

Entraînements des jeunes :

Suite à l'indisponibilité de Thomas FUCHS pour assurer l'entraînement des jeunes le vendredi, il est nécessaire de trouver une organisation pour son remplacement. Une première piste émise par Thomas est la présence de Maxime xxxxx 1 semaine sur 2. Il est demandé à Thomas de produire un calendrier afin de trouver au plus vite des solutions pour le trimestre en cours.

Il faut également réfléchir à la manière de solliciter les parents pour les amener vers l'encadrement des jeunes pouvant déboucher à terme sur une formation d'entraîneur.

Filet de la cage à lancer de Contres :

Dominique FOURNET a rencontré l'adjoint au sport de Contres, Jean-Pierre CHARLES qui s'est engagé à régler le problème rapidement.

Il est nécessaire de suivre l'avancement de ce dossier qui présente un caractère urgent et important pour la bonne poursuite des entraînements.

Eclairage du stade de Montrichard :

Selon Pascal COURTAUD, adjoint au sport à la mairie de Montrichard, le dossier est acté. La mise en œuvre doit suivre. Il est nécessaire de suivre l'avancement de ce dossier pour permettre aux athlètes de s'entraîner en nocturne d'ici la fin de l'hiver.

Proposition de vente d'articles publicitaires :

Dominique FOURNET a reçu une proposition d'articles publicitaires au logo du CAMVDCC consistant en un désodorisant pour automobile.

Les membres présents ne retiennent pas cette idée, mettant en avant que la relation au sport n'est pas établie et que la gestion des ventes présente des contraintes certaines (mobilisation, caisse, monnaie, etc...)

Point sur les licenciés :

- Au 18 janvier 2015, les effectifs sont de 203 licenciés. La liste est évolutive et l'objectif est d'atteindre 350 licenciés en 2016. Nous allons procéder à une étude des effectifs par catégories et l'évolution de celles-ci sur 2013/2014/2015.

Il convient de trouver des pistes de recrutement, de fidélisation et de dynamisation.

- A titre d'information, les effectifs les plus importants sont :
 - **Chatillon sur cher** : 18, **Chissay en Touraine** : 11, **Faverolles sur cher** : 10, **Montrichard** : 9, **Noyers sur cher** : 9, **Pontlevoy** : 8, **Saint Aignan** : 22, **St Georges sur cher** : 10, **Seigy** : 13, **Thésée** : 8

Ces informations peuvent être un atout pour défendre une demande de subvention.

Point sur les demandes de subvention

Nous sommes en pleine période de demandes ou de renouvellement de subvention auprès des collectivités et partenaires potentiels. Il faut être conscient que ce sera de plus en plus difficile d'obtenir une part du gâteau, sachant que les attributions budgétaires de l'état sont en baisse significative. C'est pourquoi, ces dossiers de demandes de subvention doivent être défendus âprement auprès des représentants des collectivités par nos correspondants respectifs auprès de celles-ci.

Rappel des correspondants auprès des collectivités ou partenaires :

ANGE : Guy HERVET

CHATILLON sur Cher : Marie-Claude DENIS

CHISSAY-en- Touraine : Michel MARLE

CONTRES : non déterminé, sachant que nous n'avons pas entériné le fait de présenter une demande de subvention à Contres.

FAVEROLLES sur Cher : Michel MARLE

MONTRICHARD : Michel MARLE

NOYERS sur Cher : Marie-Claude DENIS

PONTLEVOY : Michel MARLE

Saint GEORGES sur Cher : Michel MARLE

Saint ROMAIN sur Cher : Marie-Claude DENIS

SEIGY : Karl SAULNIER

THESEE : Emmanuelle ANDRE

L'idéal sera de boucler l'ensemble des demandes auprès des collectivités avant le 15 février 2015.

Eliane LEHUEN-MARLE se charge de constituer les courriers d'accompagnement, Marie-Claude DENIS et Nadia HODEBOURG complétant les demandes soit par l'élaboration d'un dossier personnalisé, soit par l'établissement du CERFA adéquat.

Communication :

Eliane LEHUEN-MARLE reviens sur la méthode de communication ;

- Désormais, le compte Yahoo du CAM fait apparaître Secrétariat général comme expéditeur des mails
- Il va falloir procéder à des mises à jour sur différents documents, notamment sur les coordonnées du Président, l'adresse du club, etc.... **Alerter Eliane sur les supports à modifier.**
- En ce qui concerne les mails d'informations, diffusion aux présidents et secrétaires de commissions qui se chargent de diffuser à leurs licenciés respectifs.
- En ce qui concerne les PV et compte-rendus de toute nature (FFA-Ligue-CD41-Commissions, divers,...), diffusion à l'ensemble du bureau.
- Pour les mails plus ciblés, transmission aux intéressés directement.
- Les mails comportant soit une date limite, soit une demande de réponse, soit une action, doivent faire l'objet d'une réponse auprès du secrétariat général. **A défaut, une relance sera effectuée.**
- Enfin, Eliane précise qu'elle peut effectuer tout travail administratif, de collecter les inscriptions, effectuer des courriers, bâtir des supports de communication, etc....

Formations

Selon Michel MARLE, il est nécessaire de mettre en place une commission Formation.

Pour rappel, certaines formations et les recyclages et mises à niveau sont nécessaires au maintien du niveau de labellisation. Une centralisation des informations est donc primordiale pour vérifier le niveau d'exigence lié à cette labellisation.

Dans l'attente de la constitution de cette commission, Eliane fera office de correspondant formation et à ce titre, procèdera à l'ensemble des inscriptions pour les formations et à la tenue d'un état exhaustif des formations suivies par nos licenciés et dirigeants.

Prise en charge des frais kilométriques

Une demande a été présentée pour la prise en charge des frais kilométriques lors des déplacements.

2 dispositifs sont envisageables :

- La déduction fiscale au titre du bénévolat lors de la déclaration d'impôt sur le revenu. Cela ne vaut bien évidemment que pour les foyers imposables. A cet effet, Marie-Claude DENIS précise qu'elle certifie les états frais présentés par les membres licenciés.
- Pour les non imposables, le remboursement partiel peut-être envisagé sur la base du barème fiscal. Prise en charge partielle aux fins d'équité, car la déduction fiscale pour les foyers imposables n'est pas totale mais à hauteur de 50 % avec un plafond.

Il convient d'étudier l'impact de cette éventuelle prise en charge sur le budget du club. Nous demandons à Thomas, plus particulièrement concerné par ce dispositif, de nous établir un état de ses frais 2014/2015.

Il convient également de remettre à plat les conditions de prise en charge des frais de déplacements Compétitions/Championnats.

Nous présenterons une notice explicative de ces différents points ainsi que les conclusions lors d'une prochaine réunion.

Prix de la licence pour les inscriptions effectuées en 2^{ème} partie de saison :

Une demande a été présentée sur la faculté de réduire le prix de la licence pour les inscriptions de 2^{ème} partie de saison.

Compte-tenu du peu de marge récupérée par le club sur certaines licences et afin de ne pas discriminer les licenciés selon leur appartenance à loisirs, compétition, marche nordique ou dirigeant, les membres de du bureau se sont prononcés pour le maintien du prix de licence tout au long de la saison.

Suivi du dossier de labellisation :

Michel MARLE va faire le point sur ce dossier et sur la mise à niveau à venir.

Mise en conformité des signatures et comptes bancaires :

A la suite de l'élection du nouveau président, il convient de mettre à jour les pouvoirs.

Michel MARLE se rapprochera de Guy HERVET pour les signatures au Crédit Agricole de Montrichard et de St Aignan et auprès du Crédit Mutuel de St Aignan (pas envisageable de clôturer ce compte car des subventions arrivent toujours sur ce compte).

Questions diverses :

Christine CHOQUEUX fait part de ses difficultés relatives à la distribution des maillots de club. Point sensible qui engendre l'insatisfaction de certains parents.

Nous allons réfléchir à une solution palliative pour la fin de saison et à une organisation rationnelle pour la saison à venir.

La séance est levée à

La prochaine réunion de bureau se tiendra le mercredi 18 mars 2015 à 19h30 au club-house du stade Philippe Michaud à Saint AIGNAN.

**Le Président
Michel MARLE**

